

RAPPORT FINAL
**CONTRÔLE BIOLOGIQUE
DES INSECTES PIQUEURS**

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
Saison 2020



Introduction

La Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a mandaté GDG Environnement pour exécuter le contrôle biologique des insectes piqueurs sur son territoire.

Ce rapport vous informe sur le déroulement des opérations de la saison 2020. Le mandat consiste à réduire la nuisance causée par les moustiques et les mouches noires, en effectuant le contrôle des larves à l'aide de larvicide biologique avec un taux d'efficacité de plus de 80%. Le contrôle s'effectue à partir de l'émergence des larves, et se poursuit durant la période estivale jusqu'au 15 août. Un traitement automnal peut être nécessaire pour empêcher une nymphose tardive, là où des espèces du genre *Prosimulium* sont retrouvées.

Le printemps 2020 a connu un déroulement exceptionnel compte tenu des événements reliés à la pandémie de Covid-19. Dès le début des événements, GDG Environnement a entrepris les démarches auprès des autorités ministérielles compétentes pour assurer le bon déroulement des opérations printanières. Ainsi, selon le ministère de l'Économie et de l'Innovation, GDG Environnement fait partie des entreprises prioritaires pouvant continuer à fournir ses services, tout en favorisant le télétravail et en mettant en place toutes les précautions nécessaires liées à la Covid-19.

Sommaire des opérations

La rencontre de démarrage a eu lieu le 29 avril par vidéoconférence. Lors de cette rencontre, tous les aspects opérationnels qui sont présentés dans ce rapport ont été discutés.

Le certificat d'autorisation étant valide jusqu'en 2021 inclusivement, nous avons donc pu commencer le traitement au moment opportun.

Le coordonnateur et les membres de l'équipe permanente se sont installés dans la région le 23 avril, afin de préparer le début des opérations.

Mouches noires

Le premier traitement pour la mouche noire a débuté le 27 avril, et s'est poursuivi jusqu'au 17 mai. Le traitement de la rivière Ouareau a été fait le 14 mai alors que celui de la rivière Dufresne a été effectué le 9 mai.

Un second traitement pour la mouche noire a débuté le 26 mai et s'est terminé le 6 juin. Le second traitement de la rivière Ouareau a été effectué le 30 mai et celui de la rivière Dufresne le 28 mai.

Le troisième traitement a été commencé le 10 juin, et s'est poursuivi jusqu'au 18 juin. La rivière Ouareau a été traitée pour la troisième fois le 14 juin, et la rivière Dufresne le 13 juin.

La quatrième séquence de traitement pour la mouche noire a débuté le 24 juin, et s'est échelonnée jusqu'au 1^{er} juillet. Le quatrième traitement de la rivière Ouareau a été réalisé le 29 juin, et celui de la rivière Dufresne a été fait le 27 juin.

Le cinquième traitement pour la mouche noire a commencé le 8 juillet, et a été complété le 15 juillet. La rivière Ouareau a été traitée pour la cinquième fois le 13 juillet, et la rivière Dufresne le 12 juillet.

Le sixième traitement pour la mouche noire a été effectué du 22 au 30 juillet. Le sixième traitement de la rivière Ouareau a été exécuté le 29 juillet et celui de la rivière Dufresne le 26 juillet.

Le septième traitement pour la mouche noire a débuté le 4 août, et s'est poursuivi jusqu'au 8 août.

Un traitement d'automne est prévu pour la mouche noire, afin d'empêcher une nymphose tardive. Un résumé des activités vous sera communiqué le moment venu, vers la fin du mois d'octobre ou au début du mois de novembre, selon les conditions météo et les prospections des cours d'eau.

Moustiques

Les prospections pour suivre l'évolution du moustique ont débuté dès la première semaine. Le traitement printanier pour le moustique s'est déroulé du 27 avril jusqu'au 18 mai. Des équipes mobiles étaient présentes sur le terrain pour prêter main-forte à l'équipe permanente du 16 au 18 mai. Le traitement aérien a été effectué le 16 mai.

L'été 2020 a été particulièrement sec, et les précipitations n'ont pas été suffisantes pour causer une remise en eau favorable au développement du moustique. Des pluviomètres installés et suivis par les employés de GDG Environnement permettent de faire un suivi précis des précipitations selon différents secteurs clés de la municipalité. Le suivi des gîtes potentiellement producteurs de moustiques a été fait. Aucun traitement estival pour le moustique n'a été nécessaire.

Sommaire des traitements

Moustique

Traitement	Début	Fin
1	27 avril	18 mai

Mouches noires (ruisseaux)

Traitement	Début	Fin
1	27 avril	17 mai
2	26 mai	6 juin
3	10 juin	18 juin
4	24 juin	1 ^{er} juillet
5	8 juillet	15 juillet
6	22 juillet	30 juillet
7	4 août	8 août

Mouches noires (rivière Ouareau)

Traitement	Date
1	14 mai
2	30 mai
3	14 juin
4	29 juin
5	13 juillet
6	29 juillet

Mouches noires (rivière Dufresne)

Traitement	Date
1	9 mai
2	28 mai
3	13 juin
4	27 juin
5	12 juillet
6	26 juillet

Avis fauniques et exclusions

Aucun traitement n'est effectué sur les terrains privés lorsqu'un citoyen a signifié son refus pour le traitement biologique sur sa propriété.

Résultats des tests de nuisance

Les tests de nuisance ont débuté le 10 juin. Ces tests sont effectués dans trois stations à l'intérieur de la zone protégée, et des témoins de la Ville sont présents. Des tests sont aussi faits dans deux stations à l'extérieur de la zone protégée, afin de pouvoir comparer les résultats. Au total, sept séries de tests de nuisance ont été réalisées en 2020. Ces tests démontrent que le taux d'efficacité obtenu pour la saison 2020 est de 96,4%, ce qui est supérieur au seuil minimal de 80%.

Résultats des tests de nuisance à Notre-Dame-de-la-Merci

Date	Heure	Zone protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Heure	Zone non protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Efficacité
10-06-2020	18:29	3358, chemin du Lac George	1	47	18:50	moyenne 1	258	2024	97,9%
	17:50	2208, chemin des Merles	5	45	18:50	moyenne 1	258	2024	97,8%
	17:16	1945, route 125	0	27	18:50	moyenne 1	258	2024	98,8%
16-06-2020	18:34	1945, route 125	0	32	18:50	moyenne 2	105	828	96,6%
	18:12	3312, Camping municipal	0	27	18:50	moyenne 2	105	828	97,1%
	17:38	3358, chemin du Lac George	0	10	18:50	moyenne 2	105	828	98,9%
25-06-2020	19:01	1945, route 125	1	31	18:50	moyenne 3	148	1486	98,0%
	18:23	2208, chemin des Merles	3	26	18:50	moyenne 3	148	1486	98,2%
	17:42	3358, chemin du Lac George	0	21	18:50	moyenne 3	148	1486	98,7%
30-06-2020	19:18	1945, route 125	0	14	18:50	moyenne 4	31	589	97,7%
	18:46	3312, Camping municipal	0	11	18:50	moyenne 4	31	589	98,2%
	18:10	3358, chemin du Lac George	0	21	18:50	moyenne 4	31	589	96,6%
14-07-2020	18:19	1945, route 125	0	6	18:35	moyenne 5	7	75	92,7%
	18:04	2208, chemin des Merles	1	3	18:35	moyenne 5	7	75	95,1%
	17:24	3358, chemin du Lac George	1	3	18:35	moyenne 5	7	75	95,1%
	18:46	1945, route 125	0	5	18:45	moyenne 6	11	39	90,0%
23-07-2020	18:21	3312, Camping municipal	0	1	18:45	moyenne 6	11	39	98,0%
	17:36	3358, chemin du Lac George	0	1	18:45	moyenne 6	11	39	98,0%
	17:28	3358, chemin du Lac George	1	1	18:35	moyenne 7	7	19	92,3%
07-08-2020	18:19	1945, route 125	0	2	18:35	moyenne 7	7	19	92,3%
	18:00	3312, Camping municipal	0	1	18:35	moyenne 7	7	19	96,2%
	Moyenne pour la saison:			1	16			81	723

* La quantité d'insectes piqueurs capturés en 5 minutes

moyenne 1 : Route 28 Nord (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (2181 IP)
Ruisseau Beaulieu (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (1705 IP)

moyenne 2 : Route 28 Nord (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (1040 IP)
Ruisseau Beaulieu (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (824 IP)

moyenne 3 : Route 28 Nord (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (1790 IP)
Ruisseau Beaulieu (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (1477 IP)

moyenne 4 : Route 28 Nord (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (474 IP)
Ruisseau Beaulieu (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (766 IP)

moyenne 5 : Route 28 Nord (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (52 IP)
Ruisseau Beaulieu (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (102 IP)

moyenne 6 : Route 28 Nord (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (49 IP)
Ruisseau Beaulieu (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (50 IP)

moyenne 7 : Route 28 Nord (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (25 IP)
Ruisseau Beaulieu (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (26 IP)

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

GDG Environnement a mis en place une ligne Info-Moustique qui permet à tout résident ayant des questions de communiquer directement avec le coordonnateur du programme. Cinq demandes d'inspection ont été reçues durant la saison 2020. Les citoyens ont été recontactés par le coordonnateur en moins de 48h et une visite a été effectuée ou un retour d'appel a eu lieu.

Appels reçus sur la ligne info-moustique en 2020

Date	Adresse	Motif
11 mai	3504 chemin St-Guillaume	Demande de traitement
16 mai	2245 chemin des Merles	Demande d'information
19 mai	2688 route 125	Demande de traitement
26 mai	1722 montée de la Réserve	Nuisance
23 juin	2256 chemin de la Pointe	Demande d'information

Les citoyens désirant s'informer sur le larvicide biologique utilisé peuvent visiter le site www.infobti.com

Conclusion

Ce rapport final de la saison 2020 est un résumé du déroulement des opérations effectuées dans le cadre du programme de contrôle biologique des insectes piqueurs à Notre-Dame-de-la-Merci. Les traitements réalisés ont eu l'avantage de réduire l'intensité et la durée de la nuisance tout en étant sécuritaire pour l'environnement. Notre équipe est fière d'avoir pu collaborer avec la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci afin de mener avec succès le programme, et d'apporter une différence significative dans la qualité de vie des citoyens.

Nous vous rappelons que l'objectif du programme n'est pas l'éradication complète des insectes piqueurs, mais le contrôle afin de diminuer la nuisance causée par ceux-ci. Dans cette optique, nous pouvons affirmer que tout a été mis en place afin d'atteindre les exigences du devis, soit une réduction de la nuisance supérieure au seuil minimal de 80%. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer continuellement nos services et vous donner une entière satisfaction.

Toute l'équipe de GDG Environnement vous transmet ses sincères salutations.

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat

Luc Lavoie, biologiste
Directeur de projet